

EDITO : Changer d'angle

Nouvelle série, n° 15

Avril-Mai-Juin
2021

Qui n'a pas entendu cette question banale, pour engager la conversation lors d'une première rencontre «*et vous, vous êtes dans quel secteur?*».

Bien souvent, chacun se définit d'abord par rapport à son métier ou son secteur professionnel.

C'est sans doute une manifestation de l'attachement des travailleurs à leur métier, à leur entreprise, mais c'est aussi un marqueur du positionnement social et d'une partie de l'identité de chacun. Il n'est pas étonnant alors, que l'action syndicale soit perçue quasi exclusivement comme relevant d'une activité professionnelle, d'un métier. D'ailleurs le syndicalisme est vécu comme existant essentiellement dans les entreprises et les branches professionnelles, même si lors de sa création la dimension territoriale était beaucoup plus présente.

Le passage à la retraite représente un changement essentiel. Le syndicalisme des retraités s'organise sur le lieu de résidence et non plus sur le lieu de travail, les préoccupations centrales ne sont plus les compétences (encore que) l'organisation du travail ou les rémunérations mais l'accès au logement et le parcours résidentiel, l'accès à la santé, à la culture, aux transports et bien sur le niveau des pensions.

Les revendications ne font pas l'objet de négociations dans l'entreprise ou dans les branches, mais au travers d'institutions territoriales (CCAS, commissions communales, CDCA, ARS,...)

La compréhension du changement que représente ce passage du champ professionnel au champ territorial reste un frein à l'adhésion au syndicalisme des retraités.

Pour autant, si l'angle de vue change, beaucoup de préoccupations sont communes : pouvoir d'achat, accès aux transports en commun, à la santé, au logement, aux loisirs et à la culture, etc...

Le champ territorial et le champ professionnel font partie d'une même réalité vue sous deux angles différents. Les articuler pour avoir une image qui appréhende bien la complexité grandissante de nos sociétés est sans doute la raison d'être du Pacte du pouvoir de vivre. Même si nous organisons des actions communes avec d'autres associations présentes sur les territoires, nous avons encore à faire l'inventaire de nos partenaires présents dans le Pacte. Ce mode d'organisation en construction ne saurait, pour autant, nous laisser sans perspectives d'action.

La période électorale qui s'ouvre pour renouveler les **conseillers départementaux et régionaux**, doit être l'occasion d'interpeller les candidats, de faire connaître nos analyses et nos propositions.

Le département reste l'interlocuteur privilégié pour revendiquer une **politique sociale** plus juste, de soutien aux personnes âgées et aux handicapés.

EDITO : Changer d'angle

Le département des Hauts de Seine, le plus riche de France, est aussi un des plus inégalitaires ; il se vante de sa « bonne gestion », constatons que depuis trois ans, son budget présente en fin d'exécution un excédent de 20 à 25 % !

Les actions de prévention, l'adaptation des équipements, des logements, le soutien des services aux personnes restent des dossiers prioritaires

La crise sanitaire a révélé l'insuffisance des moyens des **EHPAD** et quelquefois la méconnaissance des bonnes pratiques envers les résidents ; la rénovation des établissements, le soutien des structures à but non lucratif, l'augmentation des places d'accueil, la diminution du reste à charge des familles, autant de revendications à porter auprès des candidats.

Permettre aux personnes âgées de rester à **domicile** selon leur souhait, implique une prise en compte du secteur du logement, en liaison avec les communes et les bailleurs, et dans le souci d'une transition écologique nécessaire. L'adaptation des logements, l'offre de parcours résidentiel dans une optique intergénérationnelle, la conception d'un habitat inclusif adapté (expérimentations soutenues par la conférences des financeurs du CDCA par exemple), un habitat de qualité, la modération des loyers, l'équipement et l'accompagnement informatique des seniors isolés, autant de leviers pour l'amélioration de la vie des seniors au quotidien.

La revalorisation des métiers de l'accompagnement et de l'intervention à domicile, est à renforcer en soutenant prioritairement les structures à but non lucratif qui s'engagent dans un réel processus de professionnalisation des emplois.

Enfin en lien avec les communes, il faut soulager le travail des **aidants** par la mise en place de lieux d'accueil, de jours/semaines/vacances...

La **mobilité** reste une dimension importante, même si c'est au niveau régional que résident les compétences principales en terme de transports et de tarifs. Nous serons très attentifs au transfert des réseaux PAM à la Région. La mise en accessibilité des établissements publics doit se poursuivre.

Enfin, ce département a investi dans de grands équipements sur le **plan culturel** (comme *la Seine musicale*). Nous devons insister sur la nécessaire prise en compte de dispositifs plus modestes, de proximité, plus accessibles aux personnes âgées. La culture constitue un élément clé du maintien du lien social.

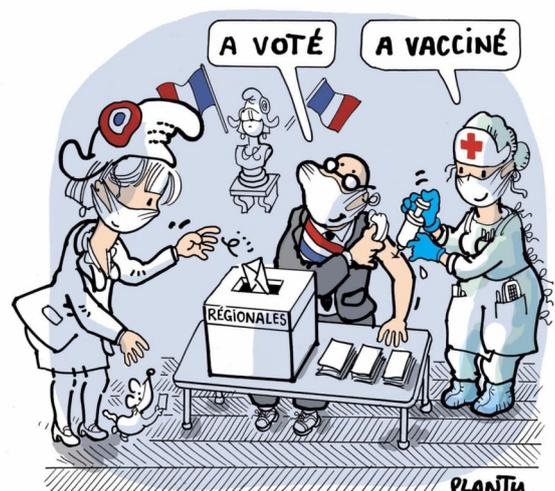
En convergence, nous veillerons au **soutien des associations** œuvrant dans le secteur des personnes âgées, du suivi des problèmes spécifiques liés à la perte d'autonomie et de la dépendance.

Construire du collectif, travailler en équipe pour développer la **solidarité**, doit être notre réponse aux inégalités et aux conséquences de la crise.

Annette Bon et Daniel Limballe

SOMMAIRE :

Edito : Changer d'angle	p. 1-2
Europe, Sommet de Porto	p. 3
CFDT, résultats électoraux	p. 4
La fin de vie	p.5
Le pacte du pouvoir de vivre	p.6-7
Ehpad à domicile, Pass sanitaire	p.8
Quartier J. Zay à Antony, fusion 78 et 92	p. 9
Biographies et note de lecture, calendrier	p.10-11



L'Europe sociale et solidaire marque un tournant

Les 7 et 8 mai 2021, le Sommet de l'Europe sociale a réuni à Porto au Portugal, les chefs d'Etats et les gouvernements des pays de l'Union Européenne.

Les syndicats, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile participaient également à ce sommet et y assistait, en particulier, Laurent Berger en tant que président de la Confédération européenne des syndicats.

Dans le contexte de la pandémie du Covid 19, cette assemblée revêtait une particulière importance et Laurent Berger a mentionné en particulier le rôle important joué par la puissance publique dans le cadre de cette crise sanitaire.

Par ailleurs, ce Sommet de Porto s'inscrivait dans la continuité du Sommet de Göteborg de 2017 qui avait pour objectif à cette époque, de déterminer les orientations de l'Union européenne en termes de politique sociale pour les années à venir et avait entériné le Socle européen des droits sociaux.

A l'issue du Sommet de Porto, la déclaration commune soutenue par les chefs d'Etats et de gouvernements a marqué dans son introduction, l'étape importante ainsi marquée dans le tournant social européen :

« Nous soulignons l'importance que revêtent l'unité et la solidarité européennes dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Ces valeurs ont inspiré les citoyens européens dans la manière dont ils ont fait face à cette crise et sont également au cœur de notre projet commun et de notre modèle social distinctif. Plus que jamais, l'Europe doit être le continent de la cohésion sociale et de la prospérité. Nous réaffirmons notre engagement à œuvrer en faveur d'une Europe sociale.»

L'article cinq a insisté pour sa part sur l'engagement à venir de l'Union européenne : *« Comme le prévoit le programme stratégique de l'UE pour la période 2019-2024, nous sommes déterminés à continuer d'approfondir la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux au niveau de l'UE et au niveau national, dans le plein respect des compétences respectives et des principes de subsidiarité et de proportionnalité. »*

Enfin, la CFDT s'est exprimée ainsi dans son hebdo n° 3777 du 25 mai 2021 :

Le sommet social du 7 mai a été une réussite selon la CFDT qui voit dans la déclaration unanime publiée à son issue une réelle avancée. *« La déclaration du sommet social est signée, saluait Laurent Berger sur Twitter le 7 mai. Nous poursuivrons notre combat en Europe pour la concrétiser dans la vie de chaque travailleuse et travailleur. »*

Les partenaires sociaux et dirigeants européens se sont accordés sur une liste d'objectifs : la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux acté à Göteborg en 2017, le maintien des mesures d'urgence aussi longtemps que nécessaire, une reprise inclusive, durable, juste et riche en emplois, un salaire équitable pour tous, l'égalité salariale femmes-hommes, la lutte contre la pauvreté. »

... La CES a salué le « tournant symbolique » acté lors de ce sommet.

Béatrice Letellier

La CFDT confirme ses bons résultats électoraux

La CFDT reste le premier syndicat du privé, la CGT recule.

La direction générale du travail a publié, mercredi, la compilation des résultats aux élections professionnelles sur la période 2017-2020.

La CFDT a conforté sa place de premier syndicat du privé, avec 26,77 % des suffrages, en légère hausse (+ 0,38 point), devant la CGT, qui recule assez fortement (22,96 %, - 1,89), selon des chiffres publiés par la direction générale du travail, mercredi 26 mai. Ces résultats sont issus de la compilation des résultats aux élections professionnelles sur la période 2017-2020.

Force ouvrière, troisième, reste quasi stable, à 15,24 % (- 0,36), devant la CFE-CGC (11,92 %, + 1,23) et la CFTC (9,50 %, + 0,02). L'UNSA progresse légèrement (5,99 %, + 0,64), de même que Solidaires (3,68 %, + 0,23). Mais ces deux syndicats n'atteignent pas la barre des 8 %, indispensable depuis 2008 pour être représentatifs au niveau national interprofessionnel.

(Extrait de Le Monde avec AFP, 26 mai 2021)

La CFDT confirme sa deuxième position aux élections TPE, avec 16,46 % des voix, elle augmente légèrement son score précédent de 0,97 point.

Du 26 mars au 6 avril près de 5 millions de salariés des très petites entreprises et des particuliers employeurs étaient appelés à voter pour les organisations syndicales qui les représenteront pendant les quatre prochaines années. **Ils ont placé la CFDT en deuxième position de leurs suffrages. Avec 16,46 % des voix, elle augmente légèrement son score précédent de 0,97 point.**

Nous prenons ce résultat comme un encouragement à poursuivre dans la voie du syndicalisme que nous portons : un syndicalisme à l'écoute des travailleurs et proche de leurs préoccupations.

Mais il doit nous interroger collectivement. Déjà peu élevée en 2017, la participation aux élections s'est encore dégradée cette année. Cette désaffection repose en partie sur les conditions exceptionnelles d'organisation du scrutin liées aux Covid. Mais elle est surtout le reflet du manque de visibilité de l'impact de la représentation syndicale sur le quotidien des travailleurs. La CFDT en est pourtant convaincue : l'amélioration des conditions des salariés des très petites entreprises et du particulier employeur et la conquête de nouveaux droits passera par un dialogue social renforcé. Celui-ci doit trouver sa traduction dans des instances plus proches de leurs réalités de travail.

(Communiqué de presse de la Confédération du 16/04/2021, déclaration de Inès Minin, Secrétaire nationale)

Encore une occasion manquée ?

Le débat sur la fin de vie a repris publiquement ces derniers mois.

Nous sommes entrés dans une période favorable à une reprise des réflexions. Sommes nous capables de réfléchir sereinement à notre façon d'accompagner les mourants ?

Ce dossier a progressé dans l'opinion : l'insuffisance de l'accompagnement des résidents dans les EPHAD, quelques scandales dans certaines d'entre elles, le non recours à l'hospitalisation et l'utilisation de médicaments réservés à l'hôpital ont été rapportés par les médias...

Différents rapports soulignent que les soins palliatifs n'ont pas toujours été disponibles (une vingtaine de départements en manquant), et que souvent les dernières heures des personnes ont été inhumaines. Les fins de vie malheureuses de personnes âgées totalement isolées, sans la présence de leur famille et en l'absence d'accompagnement approprié, nous ont rendu plus attentifs à la fin de nos proches.

En 1975, on a donné aux femmes le choix de disposer de leur corps et de prolonger ou interrompre leur grossesse. N'est-il pas temps de donner à tout le monde le droit de choisir sa « fin de vie » ?

La France hésite à s'engager, et pourtant il ne s'agit pas d'une aventure en terre inconnue ! Plus de 20 ans de réflexions et autant de rapports. Même des pays d'inspiration catholique comme la Belgique ou l'Espagne ont légiféré, le Portugal aussi. Une loi sociétale et consensuelle pourrait s'imposer. Selon un sondage Ipsos réalisé en 2019, 96% des Français sont favorables au droit à l'euthanasie ou au suicide assisté. La pression des associations augmente.

Jean-Louis Touraine, député LREM et professeur de médecine, a déposé en janvier 2021 une nouvelle proposition de loi pour légaliser l'aide médicale à mourir, proposition co-signée par 118 parlementaires LREM.

Le texte souhaite offrir le choix de la fin de vie aux Français extrêmement malades, au terme d'une maladie incurable. «...Arrivés à ce stade, certains souhaitent attendre le terme naturel de leur vie, d'autres demandent une sédation profonde, et une dernière catégorie voudrait être dispensée d'agonie car c'est le seul moyen d'éviter des souffrances physiques et psychiques. Ce n'est pas une loi qui donne une obligation à quiconque. C'est un droit additionnel, une liberté optionnelle que chacun peut actionner ou non en fonction de sa philosophie et de son état. » L'exécutif n'a pas repris jusqu'à maintenant cette proposition.

Un groupe transpartisan de députés, autour d'Olivier Falorni, a choisi de proposer le 8 avril 2021, un projet de loi «donnant et garantissant le droit à une fin de vie libre et choisie». Il a le mérite, théoriquement, de placer la question dans la perspective des libertés fondamentales parmi lesquelles celle de «choisir sa mort». Le débat méritait mieux que la caricature qui en a été donnée par l'accumulation de très nombreux amendements déposés par quelques députés, ce qui n'a permis dans le temps contraint, que l'examen de l'article 1, d'ailleurs voté.

L'on ne peut laisser la situation en l'état encore longtemps, ayons le courage de prendre la parole, et de sortir de l'hypocrisie. La table ronde prévue à la rencontre nationale de mi-mandat de l'UCR en octobre devrait nous aider à progresser dans le consensus.

Nous devons cela à la mémoire de Paulette Guinchart, ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées (qui fit voter l'APA en 2001), et qui, atteinte d'une maladie dégénérative, choisit de mourir en Suisse, entourée de ses proches. « Il faudrait que mon cas puisse servir à faire avancer la cause », rapporte son mari.

Annette Bon



Paulette Guinchart

Le Pacte du Pouvoir de vivre a trois ans

Le 5 mars 2019, 19 organisations dont la CFDT présentaient le Pacte du pouvoir de vivre. L'objectif était d'opérer un changement de modèle économique, social et écologique. La pandémie que nous traversons depuis rend ce pacte de plus en plus d'actualité pour sortir le pays de la crise économique et sociétale qui s'annonce.

«Difficile de se remémorer la date exacte du big bang qui a donné naissance à ce Pacte du pouvoir de vivre, confie Frédéric Sève, Secrétaire national en charge du dossier. L'idée de ce pacte était déjà sous-jacente début 2016 avec la mise en place du collectif Places de la république.»

Présenté officiellement début mars 2019, l'objectif de ce **Pacte du pouvoir de vivre** était donc double : répondre aux malaises qui se sont fait jour dans le pays dans les semaines précédentes et prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sans avoir à faire un choix. Le pacte s'articule autour de quatre axes majeurs :

- Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures ;
- Remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie ;
- Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'oméga de nos politiques publiques ;
- Enfin, partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

.....

Le pacte est-il la solution post-crise du coronavirus ?

La résonance de ce pacte à l'aune de la crise du Covid 19 n'est pas facile à mesurer selon Frédéric Sève. « Le premier pacte répondait aux attentes de la situation que traversait la société civile en 2019. Il était porté par 19 organisations. Nous sommes désormais près de 60.

Au sein de la CFDT le pacte a eu un écho favorable. Cette démarche était attendue par nos militants. Ils s'en sont saisis à titre individuel ou localement. Certaines URI ont relayé et décliné le pacte au niveau de leurs territoires mais toutes les organisations qui le portent n'ont pas de déclinaisons locales. Nous avons essayé de sensibiliser les candidats lors des élections municipales.

Au niveau national nous avons été reçus par le premier ministre Edouard Philippe à l'automne 2019. La démarche est originale, même la presse est restée dubitative. Les gouvernements en général ont du mal à traiter des collectifs et à comprendre la plus-value qu'ils peuvent apporter. Ils ont plus tendance à s'adresser individuellement à chaque organisation. Nous devions rencontrer le premier ministre Jean Castex, le rendez-vous a été reporté en septembre, puis en octobre puis sine die.

Le Pacte du pouvoir de vivre n'est pas LA solution à la crise actuelle, souligne Frédéric Sève, mais il met le doigt sur des choses essentielles pour la trouver. Il ne faut plus sacrifier une dimension par rapport à une autre. La crise nait du fait que l'on a négligé un aspect des choses. Par exemple la crise climatique vient du fait que nous avons géré l'économie en négligeant de l'écologie. C'est vrai pour tous les sujets. Il ne faut plus gérer de façon hémiplogique les problèmes. Il faut mettre sur la table toutes les dimensions d'un problème pour le résoudre de façon multidirectionnelle. Il faut mobiliser tous les acteurs, faire appel aux représentants de la société civile et arrêter avec une gestion trop centrée et administrative des crises. »

Les prochaines étapes

« Dans un premier temps nous nous préparons à nous saisir des élections régionales et départementales pour faire connaître et faire entendre les propositions du pacte aux candidats. Dans un deuxième temps nous allons procéder à la réécriture du pacte. C'est un produit de qualité mais le processus de création a été rapide et incomplet. Il est un peu daté maintenant. Il va falloir intégrer ce qui s'est passé depuis février 2019. Le nombre d'organisations signataires a triplé. Nous allons devoir mener un travail de réactualisation et de complétude. Toutes les organisations vont pouvoir y participer. C'est important notamment pour les celles qui ont rejoint le pacte après son écriture. »

Le Pacte du Pouvoir de vivre a trois ans

15 mesures à mettre en place après le confinement

L'épidémie de Covid 19 et le confinement mis en place par le gouvernement ont brutalement impacté les vies économique et sociale des français.

A l'issue de cette période historique les signataires du Pacte ont adressé début mai un courrier au premier ministre demandant l'adoption de quinze mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement :

- Verser une aide exceptionnelle de solidarité de 250 € par mois et par personne aux ménages les plus en difficulté.
- Créer un fonds national pour aider les locataires fragilisés par la crise à payer leurs loyers et leurs charges.
- Mettre en œuvre le droit au logement pour qu'aucune personne sans domicile ne soit remise à la rue sans solution.
- Revaloriser le montant du RSA et l'élargir aux jeunes de 18 à 25 ans.
- Rendre obligatoire les protocoles d'accord de reprise du travail post-confinement dans les entreprises et administrations.
- Renoncer à la réforme de l'assurance chômage.
- Prolonger les dispositifs d'exception pour l'accès aux soins.
- Mettre en place des conditions d'accueil et d'intégration dignes pour les migrants et réfugiés.
- Imposer une conditionnalité écologique et sociale à l'octroi d'aides publiques aux grandes entreprises.
- Verser une prime pour les salariés des secteurs social, médico-social et sanitaires en première ligne et la mise en place dès à présent d'une conférence nationale de l'investissement social.
- Mettre en place un fonds de soutien d'urgence dédié aux associations.
- Accompagner les élèves et les étudiants en décrochage ou en difficulté scolaire.
- Ne pas faire entrer dans le droit commun les décisions prises pendant l'état d'urgence et revenir sur les décisions prises qui ont abaissé les règles environnementales.
- Tenir une conférence de la transformation écologique et sociale.

Interrogés sur le coût global des 15 mesures, le collectif a répondu par le besoin d'anticipation. « Investir plutôt que subir, ou punir », résumait la Fondation Abbé Pierre.

Béatrice Letellier



Ehpad à domicile

Une expérience d'EHPAD à domicile à Asnières

(relatée dans le Parisien du 30 avril 2021)

Depuis deux ans *une habitante d'Asnières* bénéficie d'une expérimentation d'Ehpad « hors les murs » proposée par la fondation *Aulagnier**.

Ce dispositif innovant d'accompagnement des personnes âgées dans leur maison (Diapason 92**) a été lancé par le conseil départemental et l'ARS Ile-de-France en 2016 et s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, résidant à Asnières, Bois-Colombes, Courbevoie et La Garenne-Colombes, dont la situation nécessiterait une entrée en Ehpad mais ne présentant pas de troubles sévères du comportement. « C'est la meilleure des solutions », assure la résidente à Brigitte Bourguignon, la ministre en charge de l'Autonomie, venue lui rendre visite.

**La Fondation Aulagnier (Asnières) est un établissement médico-social privé à but non lucratif... qui participe au maintien à domicile via un SSIAD (services de soins infirmiers à domicile).*

** *DIAPASON 92 (Dispositif Innovant d'Accompagnement des Personnes Agées dans leur MaiSON) nouveau concept de "maison de retraite à domicile"*

EHPAD Hors les Murs : une expérience dans les Hauts-de-Seine

(Extrait de Gerontonews.com, site internet destiné aux gestionnaires d'EHPAD)

« Suite à un appel à projets de l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France et du conseil départemental des Hauts-de-Seine à l'été 2016, le projet "Diapason 92" ("Dispositif Innovant d'Accompagnement des Personnes Agées dans leur maiSON") a vu le jour. Cette expérimentation consiste à coordonner pour cinq ans des services à domicile pour 30 personnes de plus de 60 ans de GIR 1 à 4, qui devraient entrer en établissement spécialisé. Ce dispositif propose à ce public fragile un appui quotidien avec l'équipe dédiée, un support régulier avec des soins infirmiers et un accompagnement au quotidien avec les services de téléassistance de *Bluelinea** mais aussi une heure d'auxiliaire de vie sociale (AVS).

....

Ces initiatives d'EHPAD Hors Les Murs (ou EHPAD à Domicile) trouvent leur genèse dans la nécessité d'apporter une réponse adaptée aux envies et besoins des personnes âgées, de plus en plus nombreuses en France, tout en tenant compte de l'implantation locale des établissements de santé et de leur place quasi inévitable dans le parcours de vie de ce public. Les EHPAD doivent donc se "réinventer" pour atteindre un triple objectif : favoriser au maximum l'autonomie des personnes dépendantes, donner accès à des soins de qualité et préserver un lien social essentiel. »

* *Bluelinea : une entreprise spécialisée dans l'accompagnement à domicile des personnes âgées et en situation de handicap, et dans l'équipement et système de téléassistance*

Le Pass Sanitaire

Disponible en format papier et numérique, le pass sanitaire sera utilisé pour accéder à des rassemblements ou des événements à partir du 9 juin 2021.

Le site attestation-vaccin.ameli.fr est désormais ouvert et permet d'enregistrer son attestation de vaccination. Pour ce faire, il suffit de s'identifier avec ses identifiants Ameli ou avec France Connect.

L'attestation peut être téléchargée et au besoin imprimée. Pour les personnes ayant téléchargé [l'application TousAntiCovid](#), il suffit de scanner le QR Code* présent sur l'attestation papier reçue initialement lors des rendez-vous de vaccination. Le certificat est ainsi directement intégré à l'application.

Ou encore, avec sa [carte vitale](#) chez le pharmacien.

La transformation du quartier Jean Zay à Antony ... comme la future Butte Rouge ?

Le Sud du 92 continue ses transformations, à Chatenay-Malabry avec notamment la « rénovation » du quartier de la Butte Rouge, ancienne cité-jardin, projet fortement contesté en l'état.

Un exemple : en réflexion depuis plusieurs décennies et adopté en 2015, le **projet de réaménagement du quartier Jean Zay**, à Antony, a commencé ses travaux préparatoires en mars dernier. Trait d'union entre le centre-ville et le parc de Sceaux, ce quartier entre dans une nouvelle phase de son histoire. Situé près de la station Croix-de-Berny du RER B et du futur tramway T10, il « sera un quartier jeune, vert et animé », indique Jean-Yves Sénant, le maire d'Antony. La résidence universitaire, qui accueillait presque 3 000 étudiants dans les années 1960, laisse ainsi la place à un quartier mixte. 585 nouveaux logements étudiants vont être créés, portant leur total à 1 080. Ils seront accompagnés de 786 logements familiaux dont 61 sociaux, soit, à terme, 3 000 nouveaux habitants. Le réaménagement de grande ampleur durera jusqu'en 2025, avec pour ambition d'ériger un quartier piétonnier, privilégiant les modes de circulation douce, et fortement vert.

Souvenons-nous : la résidence universitaire Jean Zay inaugurée en 1955, plus grande résidence étudiante d'Europe, accueillait là presque 3 000 étudiants en 1960 ; elle fut laissée à l'abandon pendant plusieurs années, malgré les interventions syndicales et associatives multiples pour sa transformation. En accord avec l'Etat et en échange de sa reconstruction, la résidence a été transférée en 2009 à l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris. Entre 2010 et 2017, l'intercommunalité a détruit presque tous les bâtiments de la résidence un par un. Un seul a été conservé et a été rénové par l'architecte Jean Nouvel en 2011. Le ministre du Front Populaire Jean Zay, qui s'était investi pour cette construction, serait étonné du devenir du campus qu'il avait imaginé.



Le futur quartier Jean Zay. © Mairie d'Antony

Annette Bon

Où en est la fusion des départements 78 et 92 ?

Un an après le vote approuvant la fusion de leurs départements, Patrick Devedjian, président du département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, président du département des Yvelines, avaient présenté le 28 juin 2018 à Nanterre, la nouvelle étape du rapprochement, avec les projets que leurs collectivités allaient mener conjointement pour renforcer l'attractivité du territoire ouest francilien.

N'oublions pas que le projet de fusion avait été initié au moment où la disparition des départements de la petite couronne était envisagée. Cette perspective écartée, des voix se sont fait entendre, pour reconsidérer la fusion.

Le statut quo a été concédé par Georges Siffredi aux élus des Hauts-de-Seine, mais seulement jusqu'aux élections départementales de mars 2021 (repoussées en juin 2021). « *Le pragmatisme, c'est de ne pas faire la course aux transferts de compétences mais de consolider ce qui existe* », explique le nouveau président de l'EPI, considérant comme minoritaires les élus favorables à l'abandon de la fusion. Toutefois, la mise en commun des services se poursuit, ce qui pose problème à de nombreux usagers.

Donc dossier à suivre après les élections.

Annette Bon

Bertrand Tavernier, dévoreur de cinéma

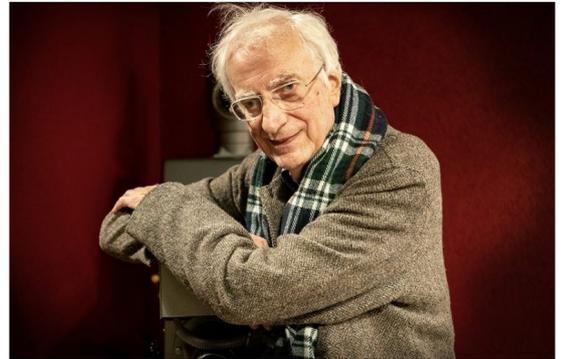
Bertrand Tavernier – 1941 – 2021

Assistant réalisateur, attaché de Presse, critique de cinéma où de nombreux titres verront sa signature, biographe de plusieurs grands réalisateurs américains dont Robert Parrish avec qui il se liera d'amitié, grand public va le découvrir à travers son premier long métrage sorti en 1974, "L'horloger de Saint-Paul" avec celui qui restera un de ses acteurs fétiches, Philippe Noiret.

Bien que moins transgressif qu'un Louis Malle, ce natif de Lyon berceau du cinéma, ne s'interdisait guère des sujets de réflexion restant toujours dans une interrogation morale, même s'il s'est franchement lâché au moins une fois avec "Coup de torchon". La filmographie de ce grand maître des salles obscures témoigne d'un éclectisme de choix. Comédies dramatiques (*Une semaine de vacances*), policières (*L-627*), costumées (*Que la fête commence*), de science-fiction (*La mort en direct*), dramatiques (*L'appât*), évocatrices à travers la fiction d'épisodes historiques (*Capitaine Conan*), musicale (*Autour de minuit*), politique (*Quai d'Orsay*). Il aborde toutes ses œuvres avec un regard plein d'acuité. Œuvre originale se démarquant de la nouvelle vague en remettant à l'honneur des auteurs mythiques tels Jean Aurenche et Pierre Bost voués avec Autant-Lara aux gémonies par François Truffaut.

Beaucoup ont salué son œuvre absente de toute médiocrité par cet aphorisme : "Un mauvais Tavernier : restera un grand film".

C'était un très grand documentariste dont au moins deux sont à cités : "Voyage à travers le Cinéma Français" et "la Guerre sans nom" sur la guerre d'Algérie. A ce propos parlant à un collègue un peu plus âgé que moi, celui-ci dans un frisson mal contrôlé me demanda s'il y avait été question de la torture : à ma réponse affirmative il n'eut que cette réaction : Ah, c'est bien ! Comme quoi Tavernier ne s'interdisait aucun tabou et n'hésitait pas à aller plus loin où cela faisait encore mal.



Jean-Marc Prilot

Note de lecture

Un beau livre sur le grand âge, qu'on ne lâche pas une fois qu'on l'a commencé.

L'ouvrage est organisé en trois parties : le sentiment de l'âge, l'expérience de l'âge et la vision de l'âge.

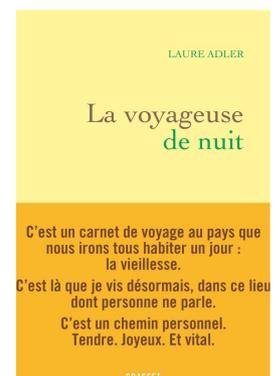
C'est le travail de toute une vie d'écrivaine, qui a donné beaucoup de beaux portraits, surtout de femmes engagées ou d'artistes femmes qui ont toutes laissé des traces.

Le livre est agréable à lire, il fait réfléchir à l'avenir qui est à construire devant nous.

Laure Adler s'immerge dans le monde des « vieux », elle enquête durant quatre ans dans les institutions (EHPAD), elle interviewe aussi ses connaissances du milieu culturel, elle dialogue à propos de l'avenir, elle s'entretient du vécu. Elle nous conduit à nous interroger sur ce que nous voulons, chacun et collectivement, sur l'avenir qui se présente à nous, individuellement et ensemble.

Comme souvent avec Laure Adler, son livre est très étayé d'expériences humaines chaleureuses et positives, il nous fait avancer, c'est une lecture à partager.

Laure ADLER, *La voyageuse de nuit*, Grasset, 2020, 224 p.



Marie-Christine Saladin

Michèle Léridon, « probité et hauteur de vue »

Michèle Léridon (1958-2021)



Disparue prématurément à 62 ans, Michèle Léridon était une inconnue du grand public, elle n'eut le droit à une brève fiche sur Wikipédia qu'à l'annonce de son décès. Elle a fait longtemps partie de ces soutiers anonymes de l'information membres des grandes agences de presse.

Pilier de l'AFP pendant 37 ans, après avoir occupé de nombreux postes oscillant entre l'Afrique et les infos sociales, elle est nommée Directrice de l'Information en 2014, la plus haute fonction rédactionnelle de l'agence. C'est sous sa responsabilité que l'AFP se lance dans la lutte contre la désinformation devenue une arme conséquente contre les fake-news. Elle était une féministe convaincue, n'hésitant pas à l'affirmer publiquement. Elle avait quitté l'agence France Presse pour le CSA afin de prendre en charge le groupe de travail chargé de la déontologie et du pluralisme, que le déroulement de sa carrière désignait tout naturellement pour cette fonction. Hélas, sa contribution y aura été trop brève.

Jean-Marc Prilot

Rêves d'enfants

Le 17 décembre 1903, sur la plage de Kitty Hawk en Caroline du nord aux Etats Unis, les frères Orville et Wilbur Wright réussissent à faire décoller le Flyer, le premier aéronef motorisé et habité de l'histoire.



Le 19 avril 2021, le petit hélicoptère Ingenuity effectue pour la première fois un vol motorisé sur une autre planète que la terre. Le site martien où s'est effectué son vol a été baptisé par la Nasa « Champ des frères Wright ».



L'histoire ne dit pas si les frères Wright et si les ingénieurs de la Nasa ont rêvé de vol et d'espace quand ils étaient enfants, mais pourquoi pas....

Laissez les enfants rêver, ils sont notre avenir.

Béatrice Letellier

Calendrier

A Paris, la Marche des fiertés aura lieu le samedi 26 juin.

Le Salon des Seniors 2021 se tiendra du 7 au 10 avril à la Porte de Versailles.

La Semaine bleue 2021 qui se déroulera du 4 au 10 octobre aura pour thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

**UNION TERRITORIALE
DES RETRAITES CFDT
DES HAUTS-DE-SEINE**

23 place de l'Iris
92400 Courbevoie

hautsdeSeine@retraites.cfdt.fr

Pour nous contacter, téléphonez
à l'UD 92 : 01 47 78 98 44



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Contact Retraités 92

Rédaction et Diffusion :
23 place de l'Iris
92400 Courbevoie

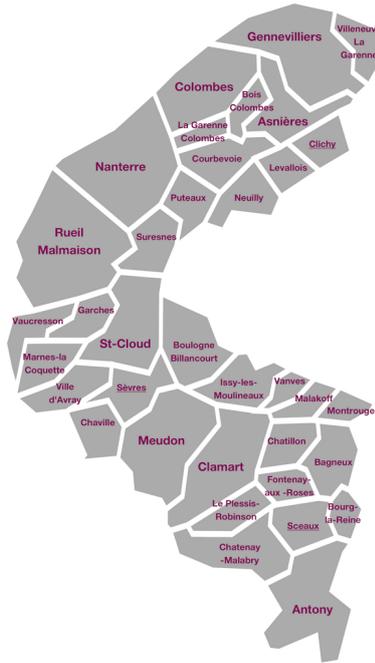
Directeur de la Publication :
Hervé Renault

Rédacteurs : Annette Bon, Daniel
Limballé, Béatrice Letellier, Jean-
Marc Prilot, Marie-Christine Saladin

Mise en page :
Béatrice Letellier

N° CPPAP : 1121 S 08503

Impression : UD 75 CFD, 7/9 rue
Euryale Dehaynin, 75019 Paris



Nos Unions Locales de Retraités

ULR Suresnes, Nanterre, Puteaux,
Saint-Cloud, Vaucresson, Garches,
Ville-d'Avray, Marnes-la-Coquette
Contact : Dominique Mandô
07 83 15 24 40
ulsne.cfdt@laposte.net

ULR Issy-les-Moulineaux, Meudon,
Clamart, Vanves
Contact : Jean Deniaud
06 08 89 92 40
deniaud.jean@orange.fr

ULR Colombes, Bois-Colombes
Contact : Daniel Limballé
06 07 46 14 89
dlimballe@free.fr

ULR Le Plessis-Robinson, Chatenay
Malabry, Fontenay-aux-roses
Contact : Annette Bon
06 07 37 33 72
annette.bon@orange.fr

ULR Asnières, Gennevilliers,
Villeneuve-la-Garenne
Contact : Marie-Christine Saladin
06 17 45 70 26
mcsaladin007@gmail.com

ULR Clichy-la-Garenne, Levallois-
Perret, Neuilly-sur-Seine,
Courbevoie, La Garenne-Colombes
Contacts : Jean-Claude Razet
01 42 70 11 66
jcd.razet@yahoo.com

ULR Boulogne, Chaville, Sèvres
Contact : Jean-Yves Carré
06 89 14 15 77
jean-yves.carre3@orange.fr

ULR Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux
Contact : Annette Bon
06 07 37 33 72
annette.bon@orange.fr

ULR Rueil-Malmaison
Contact : Michel Jamet
01 47 32 29 81
ulsne.cfdt@laposte.net

ULR Malakoff, Bagneux, Chatillon,
Montrouge
Contact : Jacques Lépine
01 49 12 12 65
cfdtretraites.mbcm@gmail.com